



Les habitats de carbone ont donné lieu à une cartographie et fait l'objet d'évaluations afin de mieux connaître leur capacité d'absorption des gaz à effet de serre.

Projet de 2013 et de 2014

Le carbone bleu de l'Amérique du Nord : Évaluation du rôle des habitats côtiers dans le bilan du carbone sur le continent

Ce premier projet de la CCE sur le carbone bleu permet de faire progresser la conservation et la restauration des habitats côtiers qui séquestrent ce carbone, et ce, en améliorant la fiabilité des données, la cartographie et les méthodes nécessaires afin de combler les lacunes dans les connaissances sur la dynamique du carbone dans les écosystèmes que représentent les marais salés, les mangroves et les herbiers marins.

Principales réalisations

- L'établissement d'une communauté nord-américaine de pratique à l'égard du carbone bleu en vue de renforcer la collaboration et l'échange de connaissances entre les spécialistes de ce type de carbone dans les trois pays.
- La constitution d'un ensemble commun de données sur les habitats contenant du carbone bleu comprenant des cartes, des relevés de carbone et des rapports sur le potentiel de séquestration des émissions documentant les méthodes, les données et les résultats. Ces informations figureront dans l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.
- La première étape de l'élaboration d'une méthode reconnue à l'échelle internationale en vue d'inclure les projets de conservation du carbone bleu dans les marchés volontaires de crédit de carbone.
- De nouvelles informations et méthodes découlant de plusieurs études scientifiques qui comblent les lacunes des connaissances sur la dynamique du carbone dans les habitats de carbone bleu, que ce soit dans des emplacements salubres ou perturbés.

Résultats

- Un premier ensemble de cartes illustrant une superficie de 47 776 km² d'habitats de carbone bleu recensés jusqu'à présent.
- La tenue d'un atelier avec une communauté trinationale de pratique à l'égard du carbone bleu et d'un autre atelier réunissant des spécialistes du carbone bleu, du carbone forestier et de la couverture terrestre.
- Le sommaire en français du rapport intitulé *Greenhouse Gas Offset Methodology Criteria for Tidal Wetland Conservation* (Critères méthodologiques pour la compensation des gaz à effet de serre aux fins de la conservation des marais littoraux), lequel comprend des recommandations connexes.
- La réalisation de cinq projets de recherche sur le carbone bleu portant sur :
 - a. la variation du taux d'accumulation de carbone dans les marais et les forêts côtières en fonction de l'élévation du niveau de la mer;
 - b. les processus d'évaluation des stocks et des concentrations de carbone bleu dans les marais nordiques non perturbés, drainés et restaurés;
 - c. les stocks de carbone dans les écosystèmes de mangroves et de marais salés situés sur la plus vaste terre humide de Mésio-Amérique, à savoir Pantanos de Centla, au Mexique;
 - d. les stocks de carbone séquestrés par les herbiers marins en fonction d'un éventail de conditions environnementales et de types d'herbiers afin d'évaluer la quantité de carbone qu'ils séquestrent;
 - e. la variabilité spatiale du stockage de carbone dans les marais faisant partie du réseau National Estuarine Research Reserve System aux États-Unis, afin de comparer des méthodes et des régions côtières.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Le comité directeur de Parcs Canada sur le carbone bleu en Amérique du Nord, le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada, la National Oceanic and Atmospheric Administration, l'Environmental Protection Agency, le Geological Survey, le Forest Service, Restore America's Estuaries, la Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas, la Comisión Nacional Forestal, la Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad, et l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.